

LAMÊLÉE MINÉRAIS DE FER LTÉE/ LAMÊLÉE IRON ORE LTD.

Le 13 mai 2014

TSX-V : LIR

Lamêlée annonce la nomination de Marcel Côté et Peter Smith comme membres du conseil d'administration de la Société

Montréal (Québec) – Lamêlée Minerais de Fer Itée (« Lamêlée » ou la « Société ») (BOURSE DE CROISSANCE TSX : LIR) a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Marcel Côté et de M. Peter H. Smith à titre de d'administrateurs de la Société.

M. Côté apporte une expérience et un savoir-faire indéniable à l'équipe de Lamêlée. Fondateur de Secor Inc., l'une des plus importantes sociétés de conseils en gestion au Canada, Marcel Côté a occupé le poste d'associé principal de Secor Inc. jusqu'en 2012, alors que Secor Inc. a fusionné avec KPMG Canada. M. Côté agit actuellement à titre de consultant de la firme. M. Côté apporte à la société plus de 35 ans d'expérience en affaires; il est particulièrement reconnu pour ses avis stratégiques aux entreprises devant composer avec une situation complexe. M. Côté est actuellement administrateur et vice-président du conseil d'administration d'Osisko et administrateur d'Alphinat. M. Côté a également participé à l'élaboration de politiques publiques en tant qu'économiste. Il a travaillé à titre de conseiller principal au cabinet du premier ministre à Ottawa et au cabinet du premier ministre à Québec. Actif dans sa collectivité, M. Côté siège au conseil de l'Orchestre symphonique de Montréal, du Musée McCord, du Centre National des Arts et préside le conseil d'administration de la Compagnie de danse Marie Chouinard. Il a siégé au conseil de divers centres d'études et de recherches en politiques publiques, en plus d'être président du conseil du Forum des politiques publiques et de la Fondation du Grand Montréal. Diplômé de l'Université Carnegie Mellon, de Pittsburgh, il est aussi Fellow du Center of International Affairs de l'Université Harvard.

M. Peter H. Smith, Ph. D., ing., est l'un des administrateurs et des fondateurs de Fancamp Exploration Ltd., où il exerce les fonctions de président du conseil d'administration et le président et chef de la direction par intérim de cette société. Il était président et chef de la direction de Fancamp Exploration Ltd. jusqu'au 26 octobre 2012. Géologue-conseil, M. Smith a travaillé pendant de nombreuses années à ce titre pour d'autres sociétés d'exploration minière en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et en Afrique. Il est actuellement administrateur et président de Mines Magpie Inc. Il est administrateur de Fancamp Exploration Ltd. depuis le 16 janvier 1986. Du 30 octobre 2009 au 16 mai 2013, il a siégé au conseil d'administration d'Argex Titane Inc., société exerçant des activités d'exploration visant le titane, le vanadium et le minerai de fer sur la Côte-Nord de la province de Québec. Il a siégé au conseil d'administration de Litewave Corp. jusqu'en janvier 2010. M. Smith a siégé au conseil d'administration de Métaux de base et platine St-Georges Ltée jusqu'en octobre 2010 et de Compagnie minière d'Espoir d'or Limitée du 30 mai 1997 au 7 août 2009. En outre, auparavant, il a travaillé pour AMAX Exploration Ltd., Falconbridge Nickel Mines Ltd. et la Commission géologique du Canada. M. Smith est membre de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario et a déjà été administrateur de

l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs. Il a obtenu un B. Sc. (géologie) de l'Université McGill en 1959, ainsi qu'une M. Sc. et un Ph. D. (géologie) de l'Université Northwestern en Illinois, en 1962 et en 1966, respectivement.

La nomination de M. Smith est conforme aux dispositions de la Convention de droits régissant certains droits et obligations entre Fancamp et Lamêlée qui prévoit expressément la participation d'un représentant de Fancamp au conseil d'administration de Lamêlée.

Par ailleurs, monsieur Guy Girard a remis sa démission à titre d'administrateur de la Société.

Lamêlée a procédé à la nomination de Jean Lafleur et Guy Girard à son Comité consultatif. Ces nominations visent à assurer que la Société puisse bénéficier de leur connaissance intime du projet et une continuité dans le développement du projet.

Le conseil d'administration de la société a octroyé 500 000 options à chacun de M. Côté et de M. Smith et 150 000 options à Carole Turcotte, le secrétaire corporatif de la Société, en conformité avec le régime d'octroi d'options de la Société. Les options peuvent être exercées pendant une période de 10 ans à un prix de levée de 0,14 \$.

Au sujet de Lamêlée Minerais de Fer Itée

La Société est une nouvelle société d'exploration de minerai de fer qui concentre ses activités sur l'aménagement d'un projet de mine de fer situé dans le secteur sud de la fosse du Labrador, à proximité de la frontière avec Terre-Neuve-et-Labrador, à environ 50 km au sud de la ville de Fermont, au Québec. Le projet comprend 29 claims miniers visant une superficie de 1 524 hectares, soit 15 km². Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la TSX-V sous le symbole « LIR ». En décembre 2013, la Société a acquis auprès de Fancamp Exploration la totalité du projet d'exploitation de fer du lac Lamêlée Sud, qui est situé dans le district minier de Fermont, dans le nord-est du Québec, sous réserve d'une redevance calculée à la sortie de la fonderie de 1,5 %, dont 0,5 % est assujettie à une option de rachat par la Société en contrepartie de 1,5 M\$.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes :

Hubert Vallée
Président et Chef de la direction
Cell: +1 514 793-7153
HVallee@Lameleelron.com

Marc Duchesne
Chef des finances
Cell: +1 514 910-6906
MDuchesne@Lameleelron.com

Les renseignements présentés dans le présent communiqué de presse peuvent comporter des énoncés prospectifs qui reposent sur des hypothèses formulées en date du présent communiqué de presse. Ces énoncés reflètent les estimations, les opinions, les intentions et les attentes actuelles de la direction et ne sont pas garants des résultats futurs. Lamêlée prévient le lecteur que tous les énoncés prospectifs sont incertains de nature et qu'un certain nombre de facteurs importants, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, pourraient avoir une incidence sur les résultats effectivement obtenus. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, Lamêlée n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les renseignements prospectifs.

Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié ni diffusé aux États-Unis ou par l'intermédiaire de services de nouvelles aux États-Unis.

Ni la Bourse de croissance TSX ni son fournisseur de services de réglementation (au sens donné à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant au caractère adéquat ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.